

Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

39 (2005)

Varia

Christine Théré et Loïc Charles

Un nouvel élément pour l'histoire de l'Encyclopédie : le « Plan » inédit du premier éditeur, Gua de Malves

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Christine Théré et Loïc Charles, « Un nouvel élément pour l'histoire de l'Encyclopédie : le « Plan » inédit du premier éditeur, Gua de Malves », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 39 | 2005, mis en ligne le 05 décembre 2008, Consulté le 10 février 2012. URL : <http://rde.revues.org/index320.html> ; DOI : 10.4000/rde.320

Éditeur : Société Diderot

<http://rde.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rde.revues.org/index320.html>

Document généré automatiquement le 10 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Propriété intellectuelle

Christine Théré et Loïc Charles

Un nouvel élément pour l'histoire de l'*Encyclopédie* : le « Plan » inédit du premier éditeur, Gua de Malves

Pagination originale : p. 105-122 Les auteurs remercient Mme Vidal de la bibliothèque de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon pour son accueil chaleureux.

- 1 Le 27 juin 1746, l'abbé Jean-Paul de Gua de Malves signe avec les libraires Le Breton, Briasson, Durand et David un « traité pour l'édition à faire d'un ouvrage intitulé *Encyclopédie ou Dictionnaire universel des arts et des sciences* traduit de l'anglais de Mrs Chambers et Harris »¹ ; les témoins sont D'Alembert et Diderot. Il en devient ainsi le responsable scientifique et le reste jusqu'à la rupture avec les libraires, consommée le 3 août 1747². Les jugements divergent sur les raisons de son éviction et l'ampleur de ses réalisations comme éditeur de l'ouvrage. D'après un des spécialistes reconnus de l'*Encyclopédie*, celle-ci ne devrait que « bien peu de choses à son premier éditeur, l'Abbé de Gua »³. À l'opposé, Condorcet dans son éloge prêtait à ce dernier un rôle majeur :

Il avait eu le temps d'en changer la forme ; ce n'était plus une simple traduction augmentée, c'était un ouvrage nouveau entrepris sur un plan plus vaste. Au lieu d'un dictionnaire élémentaire des parties des sciences les plus répandues, les plus usuelles, ouvrage utile en lui-même, et qui nous manque, M. l'abbé de Gua entreprit de réunir, dans un dépôt commun, tout ce qui formait alors l'ensemble de nos connaissances. Il avait su de plus intéresser au succès de ce travail et engager à y concourir plusieurs hommes célèbres dans les sciences et dans les lettres [...] ⁴.

- 2 D'autres, encore, ont émis un jugement plus nuancé ; tous reconnaissent le manque de sources disponibles pour alimenter la discussion⁵. Le document que nous éditons ci-après est donc une pièce importante à ajouter à ce maigre dossier ; elle permet de clarifier plusieurs aspects du travail d'éditeur effectué par Gua de Malves. Son existence était connue par les mentions qui en sont faites dans les deux lettres de Gua à Formey et au secrétaire de l'Académie de Lyon⁶. Il n'avait toutefois jamais été retrouvé, malgré les recherches d'E. Mass et d'E. Badinter.
- 3 Dans le cadre d'un travail sur François Quesnay effectué dans les archives de l'Académie de Lyon, nous avons repéré ce mémoire. Selon toute vraisemblance, il avait été envoyé par Gua de Malves au secrétaire de l'Académie de Lyon, Jean-Pierre Christin (1685-1755), avec une lettre d'accompagnement que nous reproduisons ci-dessous en préambule⁷. Ce document est désigné dans la correspondance Gua de Malves sous le nom de « Plan », ce qui a entretenu une certaine ambiguïté sur son contenu réel. Il n'est pas à proprement parler un plan du dictionnaire traduit de Chambers, comme semblent le penser E. Mass et E. Badinter, mais plutôt un plan de son exécution, c'est-à-dire une description de l'organisation du travail à réaliser, à l'usage de ses collaborateurs, comme l'indique le titre même de ce document : *Mémoire circulaire des différentes choses que l'éditeur de l'Encyclopédie demande à ceux qui voudront bien l'aider dans cet ouvrage*. Chose curieuse, le document avait été référencé par le bibliothécaire et bibliographe Delandine dans son ouvrage sur les manuscrits conservés à Lyon, sans que cela n'ait éveillé l'attention des spécialistes⁸. Toutefois, bien qu'il en donne le titre exact, Delandine propose une identification erronée de son contenu : « Ce mémoire, manuscrit, a dû être imprimé. C'est le premier prospectus de l'*Encyclopédie* »⁹. Or, le document que nous présentons ici est inédit et il n'a rien à voir avec le premier prospectus de l'*Encyclopédie* diffusé par le libraire Le Breton et reproduit dans le *Mercur de France* de juin 1745¹⁰.
- 4 Gua de Malves a rédigé le *Mémoire circulaire* au plus tôt en juillet 1746, c'est-à-dire immédiatement après avoir passé contrat avec les libraires, et au plus tard au début du mois de mars 1747, puisque le courrier envoyé à l'Académie de Lyon est daté du 8 mars. Toutefois, la correction autographe portée sur la date de remise des manuscrits par l'abbé, ainsi que le début de la lettre à Christin, laisse à penser que sa conception remonte à l'année 1746.

*Annexe***Lettre de Gua de Malves adressée à Jean-Pierre Christin, secrétaire de l'Académie de Lyon¹¹**[250r] Paris 8. mars 1747 Lue a l'acad. le 15^{me} mars 1747

Monsieur

Il est de la nature des grands ouvrages de ne se faire qu'avec un peu de lenteur et c'est ce qui a été cause que je n'ay pu vous envoyer plustost le plan que j'ay fait pour l'édition de l'Encyclopedie dans laquelle M. Quesnay a bien voulu engager l'Academie de Lyon a m'aider de ses conseils. L'honneur qu'elle m'a fait en joignant a cela la grace de me recevoir p' un de ses membres me flatte [250v] infiniment [.] Je vous prie Monsieur de vouloir bien luy en faire mes remerciements tres humbles que j'ay cru ne luy pouvoir être plus agreables que lorsque je les accompagnerois de l'ouvrage dont on luy avoit parle. J'espere qu'elle agreera que je luy offre ainsi qu'a vous Monsieur mes services en ce pays. Vous ne me scauriez faire en particulier Monsieur plus de plaisir que d'en user ayant l'honneur d'être tres parfaitement

Monsieur

Votre tres humble

et tres obeissant

serviteur

De Gua de Malves

[103r] Memoire circulaire des differentes choses que l'editeur de l'Encyclopedie demande a ceux qui voudrons bien l'aider dans cet ouvrage¹².**[104r] Avertissement preliminaire**

Le public m'a paru desirer avec trop d'empressement la traduction de l'Encyclopedie et les additions considerables qui lui ont été anoncées pour que je pusse me flatter d'acquiescer promptement toutes les connoissances que cet ouvrage demandroit d'un seul homme, ny même de les trouver dans un petit nombre d'amis, qui peut-etre ne m'auroient pas refusé leurs secours.

J'ay donc préféré de l'avis de gens capables : d'associer à mon travail plusieurs personnes à la fois, et dans cette vuë voicy quel est mon projet.¹³ Je donneray les differentes parties des sciences à corriger et à augmenter à des gens de l'étranger versés dans chaque genre en particulier, me reservant seulement une portion beaucoup plus considerable que celle que je confieray aux autres ; je mettray dans la partie des arts un certain nombre d'artistes, 8 ou 10, plus ou moins, sous la direction soit d'un homme de l'étranger, soit d'une personne attachée à quelque art liberal, ou même à quelqu'art mecanique¹⁴, dans lequel il seroit facile de trouver des sujets qui sachent écrire, je reveray moy même le dictionnaire en entier, je veilleray alors particulierement sur tous les articles des arts, et je donneray en même tems au stile l'uniformité qui doit y regner, et le plus de perfection qu'il me sera possible ; enfin je nommeray dans la préface ou l'avant-propos du dictionnaire [104v] les differentes personnes qui m'auront aidé dans chaque genre, et meme les artistes qu'ils auront employés, afin que partageant ainsi avec moy, comme il est juste, les uns et les autres l'honneur qui peut revenir de cet ouvrage, leurs noms soient d'ailleurs pour le publique autant de garans de la bonté de l'exécution.

Mais en m'en ténant a cela, il y auroit aussi¹⁵ lieu de craindre que quelques unes des personnes qui¹⁶ auroient la bonté de me seconder ne prissent pas assez bien mes idées dans des conversations particulieres, que par cette raison les parties d'ouvrage qu'ils me remettraient ne cadrassent pas avec d'autres, ou ne s'écartsent de l'ordre et du plan de l'auteur anglois, de sorte qu'il auroit pû me rester beaucoup encore a faire pour que l'ensemble des additions composat un seul tout et que les differentes parties se rapportassent avec précision les unes aux autres.

C'est pour prevenir cet inconvenient que j'ay imaginé de distribuer a ceux qui m'auront promis leurs secours en se chargeant de revoir une partie des sciences ou de diriger plusieurs artistes, cette espece de mémoire circulaire de ce que je leur demande, je fais en sorte d'y montrer a chacun d'eux sous un même point de vuë non seulement de quelle maniere je desire que sa partie soit traitée, mais encore comment toutes les autres devront l'être, et j'espere qu'il leur sera facile de se former par la une idée parfaite de mon plan.

§. I. Conventions que je regarderay comme [105r] faites entre les personnes qui m'auront promis leurs secours & moy

1°. J'espere qu'elles voudront bien donner tous leurs soins soit à la correction des differens articles qui leur seront remis, soit aux differentes additions qu'elles se seront chargées d'y faire.

2°. Comme il seroit à desirer pour la satisfaction du public que les additions s'étendissent, autant qu'il seroit possible, sur toutes les parties du texte anglois, chacun de ceux qui seront chargés d'en faire tacheront s'il leur plaît par cette raison d'en fournir environs un quart en sus des traductions qu'ils auront receuës, et en general j'en attend d'eux tout au moins un cinquieme ou un sixieme, mais d'un autre côté ils ne pourront nón plus porter le total de ces additions jusqu'à plus d'une moitié en sus, sans s'être concerté la-dessus avec moy.

3°. On exeptera cependant la partie des arts qu'il faudra étendre par preference, et les additions de cette partie (auxquelles il y aura aussi plus de personnes employées) devront aller au moins au double des papiers remis. 4°. Je compte encore que ces mêmes personnes agréront d'être nommées dans la preface ou l'avertissement du livre, et j'espere qu'il meritera qu'elles y consentent sans peine. Celles qui guideront des artistes auront même la bonté de m'en donner des listes pour les imprimer aussi après la preface ou l'avertissement, et cela pourra autant que je le presume contribuer a augmenter la reputation de ceux-cy.

5°. Ceux qui voudront retirer une retribution de leur travail [105v] en seront les maitres au prorata de ce qu'ils auront fait, je me flatte que les propositions que je puis leur faire à ce sujet leur paroîtront satisfaisantes, le détail de tout cela se passera au reste uniquement d'eux a moy, et on fera entrer s'ils le veulent dans le payement un exemplaire du livre a quelque chose de moins que la souscription.

6°. Quant aux personnes qui ne voudront point de retribution, j'invite celles qui de plus auront fait une partie d'ouvrage assés considerable, a recevoir en present un exemplaire du livre.

7°. Je m'attend qu'elles feront en sorte les unes & les autres de me remettre tous les articles dont elles se seront chargées, dans leurs perfections et rangés par ordre alphabetique au premier de septembre¹⁷ de l'année 1747 ou plutôt [sic] même s'il leur est possible, mais elles m'en remettront au moins pour le plus grand délai le premier quart en suivant l'ordre alphabetique, a ce terme, le second, un mois après c'est-à-dire au premier octobre¹⁸ 1747 et la dernière moitié dans tous le mois d'octobre¹⁹ de la même année ; je les prie d'observer a ce sujet qu'une seule personne qui me manqueroit arretteroit tout l'ouvrage, et que ce retard seroit fort prejudiciable a nos libraires par raport aux avances qu'ils ont faites, et aux engagements qu'ils auront [sic] pris vraysemblablement alors avec le public.²⁰

§. II. Sur les mots et les renvois

1°. On aura la bonté de suppléer aux termes d'arts [106r] que les traducteurs auroient omis faute de les scavoir. 2°. de changer ceux qui auroient été²¹ mal mis.

3°. d'en ajouter de nouveaux si notre langue se trouve en cela plus abondante que l'angloise, ou si l'auteur anglois n'avoit pas été assés loin à cet egard.

4°. de n'en pas employer d'équivoques et de définir les termes d'art, par d'autres termes que des termes d'art, a moins que dans quelques occasions, on ne joignit encore à coté de ces derniers leur définition particuliere ou un renvoy relatif a leur article.

5°. On multipliera²² les renvois,²³ ou on en retranchera, selon qu'on aura augmenté ou diminué le nombre des articles. Que si Mr Chambers en avoit lui-même ómis quelqu'uns, qu'on jugeat néamoins [sic] convenir dans ses propres articles on y suppléeroit, & reciproquement on pourroit en retrancher si on en trouvoit trop, mais on ne le feroit qu'avec beaucoup de retenuë.

Il faut observer a ce sujet que dans l'ordre encyclopedique que Mr Chambers se propose de suivre, et que nous suivrons aussi à-près lui, c'est aux mots qui peuvent servir à définir ou a décrire un autre mot que celui-cy doit être renvoyé. Or on en va voir l'enumeration dans le § suivant.

§. III. Sur les définitions et les descriptions

Si elles sont mal²⁴, on est prié de les corriger (mais en avertissant a la marge en deux mots qu'on l'aura fait) ou au moins d'avertir a la marge qu'elles devoient être changées et pourquoi ?

En general on n'omettra rien de ce qui pourroit contribuer a rendre l'intelligence du terme plus facile et plus precise [106v] et pour y mieux reus[s]ir, on observera que les choses qui peuvent et qui doivent servir à en définir ou a en décrire un autre sont, son essence c'est-a-dire le genre auquel elle appartient et la difference essentielle qui la distingue de tout autre de même genre, ses causes, et ses effets, ses puissances actives et passives, son objet, ses fins, et ses usages, ses propriétés, et generalement tout ce que l'on à [sic] dit ou pû dire de plus important et de plus interressant, les tou[t]s dans la composition desquels elle entre, ses parties et ses subdivisions, ses principes si c'est un mixte, les choses qui lui sont opposées, ses differences accidentelles [sic], scavoir sa quantité et ses dimensions, comme sa longueur, sa largeur, son poids, sa grosseur, etc., ses accidens sensibles, comme sa couleur, son odeur, son gout, les lieux, les terres, ou elle vient ou dans lesquelles on la trouve si elle est naturelle, ou bien ou on la fabrique ou construit si elle est artificielle, et dans ce dernier cas, les drogues ou ingrediens qui entrent dans sa composition, les outils, instruments, machines, etc., dont on se sert pour la fabrique[r] ou construire, l'espece d'ouvrier qui la fabrique ou construit, etc.

§. IV. Sur l'ordre general de chaque article

Si celui selon lequel son[t] rangées les différentes parties, de l'article, est alphabétique, comme il arrive le plus souvent et qu'il doit devenir en français différent de ce qu'il est en anglais, on le remarquera, S'il n'est pas alphabétique, mais philosophique ce qui [107r] se trouve aussi quelquefois, nommément lorsque la notion de quelque mot est nécessaire pour l'intelligence de quelque autre, qui précéderoit²⁵, on aura soin alors de ne point s'écarter dans les additions de l'ordre synthétique qu'on appercevera facilement que Mr Chambers s'est proposé de suivre, & s'il s'en étoit lui-même écarté on le corrigeroit la-dessus. Or cet ordre synthétique consiste à faire des divisions et des subdivisions exactes, et à ne traiter des espèces et des parties qu'après avoir donné des notions précises des genres et des tou[t]s, à faire précéder, autant qu'il sera possible, celles de la nature de la chose, aux moins importantes, et en particulier aux historiques, celles du simple à celles du composé, celles des principes à celles du mixte, celles des causes à celles des effets, celles des fins, celles des usages, à traiter en particulier de l'essence avant de parler des différences, soit essentielles, soit accidentelles, de la qualité avant de faire mention des accidens sensibles, à marquer même (à moins que la matière ne le permit pas) l'ouvrier avant les outils, & les instruments qu'il emploie.

§. V. Sur l'ordre particulier à chaque portion d'article

Lorsque les différentes phrases qui composent une partie d'article paroîtront mieux dans un autre ordre et qu'on en sera absolument sûr, on aura la bonté de changer l'article ; mais si on le croit simplement on se contentera en ce cas d'indiquer le changement qu'on jugeroit convenable. On suivra encore à ce sujet l'ordre synthétique, c'est-à-dire qu'on ira du simple au composé, des causes aux effets [107v] (Voyez la fin du §. précédent) se proposant sur toutes choses la clarté pour objet.

§. VI. Sur les retranchemens

On se fera une loi de ne rien retrancher que ce qui sortiroit absolument de l'objet de l'article, ou ce qui ne pourroit rester sans déparer beaucoup l'ouvrage.

Or suivant ce principe ce qu'il faudra ôter se réduit [:] 1°. à ce qu'on jugera avec une entière certitude être superflus [sic], que si on en doute et qu'il ne s'agit d'aucune des choses qui seront marquées cy-après en ce cas on se contenteroit de l'observer.

2°. à ce qui ne paroitra relatif qu'à l'Angleterre seule & qui en même tems, ne pourroit en aucune sorte piquer la curiosité des autres nations. 3°. aux opinions évidemment fausses, auxquelles il n'y auroit absolument aucune à substituer, ce qui n'arrivera que rarement. 4°. à ce qui seroit devenu inutile, par des additions qu'on auroit faites ailleurs, ou à ce qu'on auroit incorporé dans ces additions sauf à renvoyer alors à ces mêmes additions.

5°. enfin à ce qui paroitra sortir absolument du plan que l'auteur s'est proposé ou à [sic] du se proposer, & on en jugera soit par ce qui est marqué, cy-devant dans les §.§. précédens et dans les suivans, soit par le modèle que donneront la-dessus les autres articles qu'on aura sous les yeux. Au reste on aura attention de ne jamais rien effacer [108r] que légèrement et d'un seul trait, et d'avertir en même tems qu'on l'aura fait.

§. VII. Sur les changements

On changera 1°. ce qui doit nécessairement être traité en France, d'une autre manière qu'en Angleterre, et cela particulièrement, dans le droit et les usages du royaume, sauf à mettre quelques fois par extrait ce qu'il y a [sic] pour l'Angleterre.

2°. Toutes les assertions hérétiques auxquelles on en substituera outre cela de catholiques, on exposera cependant ensuite les sentimens hérétiques, mais ce ne sera jamais sans les réfuter.

3°. Les explications des articles auxquelles on aura jugé à propos d'ajouter une figure et cela relativement à la figure.

4°. Généralement tout ce qu'on jugera avec certitude devoir être mieux autrement, se contentant de le remarquer si on en doute, et se réglant dans le jugement par ce que les §.§. précédens, les suivans, et le modèle qu'on aura sous les yeux feront connoître du plan, de l'objet, et de la méthode de l'ouvrage.

§. VIII. Méthode qu'on pourra suivre pour se préparer à faire les augmentations et les corrections

Après que la personne capable qu'on consulte aura pris connoissance des morceaux de traduction qu'on lui aura remis, il pourra être à propos qu'elle se donne la peine de lire, ou au moins de parcourir la plume à la main les cinq ou six meilleurs [108v] livres plus ou moins, qu'elle connoitra sur la matière à laquelle elle travaillera, principalement les nouveaux, ou parmi les anciens, ceux qui probablement n'ont pas été connus de l'auteur anglais ; et que ce soit dans les extraits qu'elle en aura fait [,] joins à ses propres connoissances ou à celles qu'elle pourra tirer de ses amis [,] qu'elle puise les additions qu'elle voudra bien fournir ; or pour cela elle remarquera s'il lui plait à mesure qu'elle avancera dans cette lecture ce dont on pourra faire usage, elle se servira en même tems, dans cette vue du secours des tables, qui

pourront se trouver a la fin de ces mêmes livres, enfin elle examinera avec grand soin s'il n'y auroit pas quelques mots que l'auteur anglois eut omis entierement.

Les materiaux etant ainsi préparés, il pourra encore etre à propos qu'elle arrange ensuite les differens articles traduits de l'anglois qu'elle aura entre les mains dans un ordre philosophique qu'elle imaginera facilement à l'inspection de ces parties de traductions, et que ce ne soit qu'après les avoir mis dans cet ordre qu'elle commence a les corriger, sauf a les ranger ensuite avant de nous les [sic] rendre dans l'ordre alphabetique selon que nous l'avons deja demandé.

§. IX. Sur la maniere de faire les additions qu'on destinera a etre incorporées dans des articles deja fait[s]

1°. Au cas, que les additions soient de la personne même qu'on consulte, qu'elle en soit de plus absolument sure [109r], et qu'elles soient courtes, elle les incorporera alors dans l'endroit ou elles lui paroîtront [sic] convenir le mieux en suivant l'ordre que nous avons deja indiqué ; mais si ces mêmes additions sont longues ou que la personne qui les aura faites en doute, elle les mettra dans ce cas sur un papier a part qu'elle attachera a l'article, joignant en deux mots son sentiment sur ce sujet.

2°. S'il arrivoit que l'on dut tirer quelques parties de ces additions du texte de quelques livres on pourroit alors simplifier le travail en laissant sur le papier autant de lignes en blanc qu'on verroit a peu près qu'il faudroit transcrire, et marquer a coté l'auteur, l'edition, la page, les deux ou trois premiers mots et les deux ou trois derniers.

3°. On aura attention comme il a été dit au §. VII. de marquer entre deux crochets les differentes additions a moins qu'elles ne soient moindre que d'une ligne.

§. X. Sur les additions d'articles entiers ou de parties entier[e]s d'articles

Comme il pourroit arriver que les articles qu'on croiroit manquer dans la traduction auroient été donnés a corriger a d'autres personnes, parce qu'ils se raporteroient tout a la fois a plusieurs genres de sciences, on n'ajoutera pour cette raison aucun article entierement nouveau que trois ou quatre mois apres avoir reçu les parties de traduction & ce mémoire, et qu'après m'en avoir prevenu un mois ou environs a l'avance. Que si l'on trouve alors qu'il y ait en effet a en [109v] ajouter de pareilles en ce cas 1°. on se conformera avec le plus d'exactitude que l'on pourra a l'ordre ou philosophique ou alphabetique de Mr Chambers dont les autres §. §. qu'on aura sous les yeux joins a ce que nous en avons deja dit donneront assés l'idée.

2°. On aura attention que les articles nouveaux puissent cadrer avec les articles deja fait[s] et qui devront etre renvoyés, et pour cela on corrigera ces derniers articles, si on les a, relativement a cette idée, ou on avertira que cela doit etre fait & par quelle personne.

3°. On marquera avec soin les renvois dont on croira chaque article susceptible et les mots qu'on jugera pouvoir eux-mêmes etre renvoyés a cet article, consultant la-dessus les §. §. I et II. Enfin on mettra les additions entre deux crochets comme il a été dit au §. VII. et au precedant.

§. XI. Sur les objets principaux des augmentations

Ce seront les arts mechaniques dont on traittera dans le plus grand détail, l'histoire naturelle, les nouvelles découvertes de physique, l'exposition des sentiments chatoliques [sic] et orthodoxes, avec leurs principales preuves, les refutations des sentiments heretiques, le droit francois et les usages du royaume, le commerce et les finances de la France, tout ce qui sera nécessaire pour que le dictionnaire puisse contenir des Elemens Parfaits de toutes les sciences, & les bons principes des arts liberaux, les sentiments philosophiques differents de ceux de Newton et de Locke auxquels Mr Chambers s'est [110r] borné presque uniquement & surtout la metaphisique de Leibnitz [et] de Wolff dont il ne dit absolument rien, et qui est d'ailleurs peu connuë en France, l'histoire des sciences, des arts, des découvertes, & même jusqu'à un certain point celle des principaux auteurs, des differents corps litteraires, des differens ouvrages considerables et importants, des journaux et des bibliotheques, enfin des princes et grands seig^{rs} ²⁶ qui ont accordés [sic] aux sciences une protection éclatante. On observera à ce sujet 1°. d'incorporer ce qu'on aura a dire sur tous ces derniers chefs, dans des articles de sciences.

2°. de ne parler par consequent d'aucun auteur qu'en qualité de sçavant, et de regarder pour ainsi dire son premier et son dernier ouvrage comme le premier et le dernier moment de sa vie, de façon que le dictionnaire sans devenir par la historique par raport a la personne, le devienne cependant par raport a la science, qu'il contienne et qu'il marque exactement les progres des connoissances, et qu'on y assure ainsi autant qu'on en sera en etat les decouvertes importantes a leurs veritables auteurs. 3°. de n'envisager a plus forte raison dans ces endroits les princes et les grands seigneurs dont on pourra y faire mention que sous le raport qu'ils auront eu aux sciences en les protegeant.

On trouvera au reste de grands secours pour tout cela dans les éloges qui auront été deja faits precedemment des differentes personnes dont on aura a parler, et en general dans ce qu'en auront dit

différens auteurs, que chacun de ceux qui seront chargés des additions connoissent trop bien pour qu'ils ayent besoin que nous les leurs indiquions icy.

§. XII. Sur les corrections et additions particulieres [110v] aux arts et 1°. pour les personnes qui dirigeront plusieurs artistes.

Elles auront soin s'il leur plait 1°. de donner a chacun des artistes qu'elles guideront outre l'espece de mémoire instructif qu'elle[s] trouveront dans le paragraphe suivant, toutes les autres instructions qui leur paroîtront convenables eu egard au degré plus ou moins grand d'intelligence ou de dispositions a bien faire qu'elles auront reconnu dans chacun de ceux-cy. 2°. Elles auront aussi la bonté de leur expliquer au besoin et en detail ce que nous desirons d'eux et en general de les guider et de conferer souvent avec eux, soit durant qu'ils y travailleront, soit après qu'ils leur auront remis leur portion d'ouvrage, enfin de n'en employer non seulement que de capables mais que de ceux dont le nom pourra servir de plus de bon garant a l'ouvrage.

3°. Lorsqu'elles auront retiré de leurs mains²⁷, tous les articles qu'ils auront terminés, elles en feront un corps total conciliant avec intelligence les différentes notions que différents artistes pourroient avoir données d'un même outil, d'une même drogue, ou plus généralement d'un même mot.

§. XIII. Pour les différents artistes en particulier

1°. avant de rien écrire ils se mettront bien en possession de toute la matière et se consulteront après cela ou avec la personne qui se sera chargée de les guider ou avec M Tarin²⁸ qui veut bien m'aider généralement dans tout ce travail ou [111r] avec moy.

2°. Ils confronteront aussi les articles qu'on leur aura remis avec les semblables du dictionnaire du commerce²⁹ [et] d'autres livres qu'ils pourront connoître sur le même sujet, desquels s'ils ne peuvent les avoir d'ailleurs, nous leur fournirons un exemplaire pour quinze jours ou même pour un mois.³⁰

3. Ils n'écriront s'il leur plait rien du tout a côté de nos papiers que ce ne soit de concert avec la personne qui les guidera, avec M. Tarin ou avec moy, ils se conduiront de la sorte quand même ils se tiendroient sûrs d'être en état de bien faire les corrections a eux seuls, et qu'ils y seroient en effet, et cela parce qu'il est surtout nécessaire que nous observions dans cet ouvrage un même ordre general.

4°. Ils rectifieront les descriptions de tous [sic] les outils, de toutes les machines, instruments, drogues, &c qui auront rapport a l'art dont ils feront profession, ainsi que les explications des usages – tous [sic] les outils, machines, instruments et drogues et généralement toutes les parties des différents articles qui les concerneront, en un mot ils n'oublieront rien dans ce qu'ils jugeront pouvoir servir a donner une idée de l'état present de leur art, ny aucune des vuës qu'ils croiront propres a les perfectionner. Pour cet effet ils marqueront avec la dernière exactitude 1°. toutes les matières, drogues ou ingrediens dont ils font usage tant dans la preparation que dans le corps de leurs ouvrages. 2°. tous les outils et instrumens dont ils se servent. 3°. la manière dont ils emploient les uns et les autres, & en general toutes les différentes bonnes pratiques dont ils auront connoissance sur leur art. 4°. Ils marqueront aussi autant qu'il leur paroitra convenable les différents arts auxquels les choses se trouveront [111v] en commun, et leurs différences a cet egard. 5°. les différences qu'ils auront observées ou qu'ils auront sçû avoir lieu sur le tout en différents païs ou dans différents cantons, d'un même païs. 6°. celles qu'ils scauront avoir eu lieu en différents tems, et pour lors ils feront s'ils en son[t] en état, l'histoire de leur art, ou ils fourniront au moins des matériaux pour cela, nommant autant qu'ils en auront connoissance les inventeurs de chaque chose importante en particulier. 7°. Enfin l'intention de toutes leurs operations ou pratiques, c'est-a-dire le but immediat ou éloigné qu'ils se proposent en faisant usage de leurs différentes drogues, ingrediens, outils, instruments, machines, &c. Ils observeront au reste que bien que leur propres decouvertes s'ils se trouvent en avoir faites, doivent avoir leur place dans le dictionnaire. cependant on leur demande bien moins d'exposer les idées qui leur seroient particulieres que de rendre un compte exact de ce qui s'observe généralement dans la bonne pratique de leur art ou metier.

Or pour mieux reus[s]ir a tout cela 1°. ils feront ou bien ils feront faire un relevé de tous les mots de leur art dans un ou deux livres que la personne qui les dirigera [,] Mr Tarin ou moy leur auront conseillé de suivre par preference, et ils ajouteront d'eux-même d'autres mots a ce relevé s'ils en scavent qui n'i soient pas compris.

2°. Ils composeront ensuite ou feront composer par quelqu'amy des articles sur ceux de ces mots que Mr Chambers [112r] pourra avoir omis totalement observant surtout avec grand soin de commencer par ceux qui se trouveront avoir une signification moins étendue et de remonter delà aux plus generaux. 3°. Ils se contenteront de corriger ceux dont Mr Chambers auroit déjà fait de son côté des articles particuliers.

§. XIV. Sur les additions et corrections de la theologie et de l'histoire ecclesiastique

Nous prions la personne qui veut bien nous aider dans cette partie non seulement d'être extrêmement attentive tant sur le dogme que sur les faits, mais encore de ne combattre qu'avec toute la moderation qui

convient dans un dictionnaire les sentiments qu'elle pourra rejeter et surtout de n'adopter absolument aucun système ou aucune opinion particulière. Nous luy demandons aussi de vouloir bien chercher dans les sources, les faits d'histoire ecclésiastique qui ne seroient pas bien présents à son esprit et nommément ceux que le dictionnaire anglois rapporteroit différemment, ou de celui de Trevoux qui renferme plusieurs compilations, ou de l'histoire ecclésiastique de Mr de Fleury³¹ ou de quelques autres de ces livres qui sont entre les mains de tout le monde.

Nous désirerions aussi lorsque cela se pourroit commodément qu'on inserat dans certaines portions d'articles des passages de l'Écriture Sainte des Pères et des Conciles qu'il faudroit en ce cas rapprocher adroitement les uns des autres ; or comme le Catechisme du Concile de Trente est en [112v] particulier fait sur ce plan, et qu'il ne contient d'ailleurs que des choses élémentaires, la table qui est à la fin de ce livre pourroit par exemple être utile dans cette vue ; sans que nous prétendions néanmoins nous borner à celui-la.

§. XV. Sur les additions et corrections particulières à la philosophie

On les tirera (en s'écartant un peu en cela de Mr Chambers) de toutes les sectes indifféremment[.] On fera mention par exemple de diverses opinions de Descartes³² et de Mallebranche que Mr Chambers a passé sous silence, et on s'étendra comme nous l'avons déjà remarqué sur la métaphysique de Leibnitz et de Wolf dont cet auteur ne dit rien du tout, mais d'un autre côté on n'adoptera aucun système et on se contentera seulement d'observer en passant et d'une manière impartiale [sic] ce qui paroitra mériter plus d'approbation dans chacun, de même on n'en combattra aucun qu'avec modération sans cependant s'astreindre à ne point remarquer du tout ce qu'ils pourroient renfermer de mauvais, et qu'il seroit important de faire observer³³.

§. XVI. Sur les additions & corrections particulières aux sciences exactes et à celles qui dépendent ou d'observations ou de recherches soit rationnelles soit historiques comme les mathématiques pures et mixtes, toutes les parties de l'histoire naturelle, toutes [113r] celles de la chimie, de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie, les antiquités, l'histoire profane ancienne et moderne, la fable, &c. Ainsi que sur les additions & corrections de l'architecture[.] de la sculpture, de la peinture, et de la gravure.

On gardera un juste milieu dans l'étendue qu'on donnera³⁴ aux additions de toutes ces parties, c'est-à-dire qu'on tâchera de ne rien omettre ni de ce qui seroit élémentaire ni de ce qui seroit plus recherché, mais tout à la fois ou important ou très curieux, et qu'en se bornant à cela on évitera aussi toujours d'entrer dans de grands détails excepté qu'ils ne paroissent nécessaire pour l'explication du mot même de l'article.

On aura au reste attention dans la partie de l'histoire de ne laisser aucun fait qui ne soit appuyé sur des témoignages suffisants [sic] & si l'auteur anglois en avoit luy-même avancé quelque un qui ne le fut pas [.] en ce cas on auroit la bonté de remonter aux sources mêmes pour en vérifier l'authenticité.

§. XVII. Sur les additions et corrections de la grammaire, des belles lettres, de l'éloquence et de la poésie

On s'étendra surtout sur les définitions et sur les règles. On pourra cependant rapporter quelques exemples pourvu que ce soit en petit nombre et qu'ils soient très choisis, des pensées par exemple des meilleurs auteurs, des meilleurs [113v] vers des meilleurs poètes, en supposant toujours que les uns et les autres viennent très à propos au sujet, en un mot quoiqu'il ne faille jamais négliger lorsque cela sera possible d'amuser le lecteur en l'instruisant, on s'éloignera cependant avec grand soin du faste de l'érudition et encore plus de la singularité et de la petitesse qu'il y auroit à rapporter comme le font quelquefois des livres qui ont un objet à peu près semblable au notre, différentes plaisanteries puériles.

§. XVIII. Sur les additions et corrections du droit ainsi que sur celles de la marine & de la musique

N'ayant que des connoissances fort peu étendues sur ces trois matières nous ne donnerons la-dessus aucuns conseils détaillés et nous nous contentons de prier les personnes qui voudront bien se charger de ces parties, de se conduire conformément aux vues que les paragraphes précédens et les suivans leur feront appercevoir que nous avons eues sur les autres matières, de sorte que les morceaux d'ouvrage qu'elles nous rendront puissent se lier avec les autres et former un tout.

Nous prions cependant la personne qui corrigera le droit d'observer qu'il pourra être à propos qu'elle se donne la peine de consulter sur bien des points des Anglois capables.

§. XIX. Sur les additions et corrections du droit [114r] des gens, de la science du gouvernement, de la politique, du commerce, des finances, de l'art de la guerre, et des fortifications

Les personnes qui veulent bien se charger de ces parties trouveront facilement un grand nombre de matériaux soit dans leurs propres ouvrages, soit dans d'autres de leur connoissance, et nous les prions d'en faire usage assez abondamment³⁵.

§. XX. Sur les additions et corrections du blason, de la chasse, de la pêche, &c

Il ne faut dans ces articles et les semblables que de simples notions qu'il suffira qu'une personne intelligente tire des meilleurs auteurs, sauf à y ajouter tout au plus quelque chose d'historique et à consulter, sur les articles qui pourroient être restés douteux des personnes habiles dans chaque parties.

§. XXI. Sur les additions des figures et sur d'autres additions qui seront relatives à celle[s]-cy

Dans tous les endroits où l'addition d'une figure rendroit le discours plus clair ou pourroit à d'autres égards être agréable au lecteur, on l'y ajoutera soit de soi-même, soit en la tirant en partie ou même quelquefois en entier de quelq[ues] uns des livres qu'on aura lus avant de commencer les additions, ou de quelq' autre [que] nous communiquerons avec plaisir, pour cet effet sur les demandes qu'on nous en [114v] fera, tous ceux que nous avons, ou que nous pourrions nous procurer.

2°. [sic] On fera avec soin et autant qu'il en sera besoin l'explication ou l'application de chaque figure dans les différents articles qui y auront rapport.

§. XXII. Sur les additions qui s'étendront sur plusieurs articles à la fois et en particulier sur celles de ce genre qui concerneront les arts

On ne³⁶ les mettra si l'on veut que dans le principal article, en ce cas il faudra indiquer ensuite les endroits où elles ne devront être mises que par extrait, et nous nous chargerons de ce dernier travail [,] ceci aura surtout lieu pour les artistes.

§. XXIII. Sur les articles qui se trouveront appartenir tout à la fois à plusieurs genres différents

Chacun des correcteurs ne corrigera & n'augmentera de ces articles que la partie qui regardera le genre dont il se sera chargé mais ils auront outre cela la bonté [:]

1°. d'écrire sur un papier à part une note des articles en question. 2°. de joindre aussi sur ce même papier quels sont les autres genres auxquels les mots de ces articles pourront être communs par rapport auxquels ils ne les auront pas corrigés.

[115r] 3°. de nous remettre tous ces articles [à] trois ou quatre mois après les avoir reçus, et cela quand même ils en devroient avoir encore besoin, auquel cas nous en ferions copier les autres parties et nous les leur rendrions après qu'ils les auroient renvoyés.

§. XXIV. Sur le stile

[1°] Les fautes de stile dont on seroit absolument sur [,] on aura la bonté de les corriger, les douteuses on se contenta de les remarquer, et celles qui en pourront paroître telles qu'en gout particulier de quelques critiques, on les remarquera tout au plus.

2°. On s'attachera surtout à la clarté y sacrifiant même s'il le fallait le reste. 3°. Si la personne qu'on consulte imaginoit quelques transitions ou quelques pensées heureuses qu'elle crut propre à être mises en quelques endroits ou n'y devoir point être déplacées, on lui seroit obligé en ce cas, de l'incorporer ou d'en faire l'observation suivant qu'elle en seroit plus ou moins sûre, et pourvu cependant qu'il n'y eût rien de trop recherché, ce qui ne s'accorderoit pas avec l'objet de l'ouvrage.

4°. On se conformera autant qu'on pourra dans les additions au ton le plus dominant des articles déjà fait[s] observant seulement en général que le stile ne soit ny fleury, ny diffus, ny prolix, ny serré, ny eprigrammatique [sic], &c.

Du reste on peut négliger la correction scrupuleuse du stile sur laquelle nous nous réservons de revenir après.

[115v] §. XXV. Sur les articles tirés de Harris et qu'on reconnoitra en voyant a coté le nom de cet auteur

On ne devra pas être surpris de ne point trouver ces articles traduits avec soin, et même de ce que fort souvent ils ne seront traduits qu'en partie, en effet ils ne sont pas de notre texte et si on en fait usage ce qu'ils fourniront sera censé entrer dans les additions.

Que si on avoit besoin de savoir ce que contient la suite de ceux dont on ne trouvera que le commencement de traduit, on pourra en ce cas s'en éclaircir avec moy, & si on desir[e] après cela d'avoir la traduction de l'article en entier j'en fourniray les moyens³⁷.

§. XXVI. Observation generale

Si quelques unes des personnes qui veulent bien m'aider imaginent quelques additions ou quelques changemens à faire au plan general que je viens d'exposer je leur seray en cela obligé de m'en faire part et je tacheray de leur prouver par l'attention que je feray à leur avis la reconnaissance que je suis disposé à en conserver.

Notes

1 Ephraïm Chambers, *Cyclopaedia, or an Universal Dictionary of arts and sciences*, London, 1728, 2 vol. Les éditeurs français travaillent à partir du texte de l'édition corrigée et augmentée (1738). John Harris, *Lexicon technicum, or, An universal English dictionary of arts and sciences : explaining not only the terms of art but the arts themselves*, London, D. Brown, 1704-1710. Un supplément est paru en 1744.

2 L.-P. May, « Histoire et sources de l'Encyclopédie d'après le registre de délibérations et de comptes des éditeurs et un mémoire inédit », *Revue de synthèse*, 1938, p. 21.

3 F.-A. Kafker, « Gua de Malves and the *Encyclopédie* », *Diderot Studies*, n° 19, 1978, p. 93-102, la citation est extraite de la dernière page de l'article. Kafker s'y fait l'écho du jugement négatif de Diderot et de son exécuteur testamentaire, Naigeon, sur l'abbé de Gua et ses capacités d'éditeur.

4 « Éloge de M. l'abbé de Gua », in : *Œuvres de Condorcet*, publiés par A. Condorcet O'Conor et M. F. Arago, Paris, Didot Frères, 1847-1849, T. III, p. 248. E. Mass s'accorde également pour donner un rôle important à l'abbé de Gua dans l'article suivant : « Les envers du succès. L'infortune du premier éditeur de l'Encyclopédie, Gua de Malves », in *L'Encyclopédie et Diderot*, édité par E. Mass et p.-E. Knabe, Köln, D. M. E., 1985, p. 155-179.

5 E. Badinter, *Les passions intellectuelles. I. Désirs de gloire (1735-1751)*, Paris, Fayard, 1999, p. 283-331 en particulier. Voir aussi F. Venturi, *Le Origini dell'Enciclopedia* (2^e édition revue et augmentée), Turin, 1963, p. 31-34. Les sources utilisées dans les articles cités sont constituées par les documents édités par May, auxquels se sont récemment ajoutés les correspondances de Gua de Malves et de Briasson avec Formey, déposées à la Deutsche Staatsbibliothek de Berlin et à la Bibliothèque Jagiellonska de Cracovie, ainsi qu'une lettre de Gua au secrétaire de l'Académie de Lyon, que nous reproduisons ici. Ces lettres ont été partiellement publiées dans les études précitées d'E. Badinter et E. Mass.

6 Lettre du 29 avril 1747 à Formey, citée in E. Badinter, *op. cit.*, p. 325-6. Voir ci-dessous la lettre de Gua à l'Académie de Lyon.

7 La lettre de Gua et le document avec laquelle elle a été envoyée sont conservés dans des cartons différents, ce qui explique en partie le fait que ce dernier n'ait pas été correctement identifié jusqu'à aujourd'hui.

8 Bibliothèque de Lyon. Notices sur les manuscrits qu'elle renferme, leur ancienneté, leurs auteurs, les objets qui y sont traités, le caractère de leur écriture, l'indication de ceux à qui ils appartiennent, etc., 3 vols, Paris/Lyon, Renouard/Schoel/Lenormand, 1811-1812.

9 Delandine, *op. cit.*, T. II, p. 128.

10 Premier volume de juin, p. 83-107. À la suite, le *Mercur* donne également le début de la traduction de la préface de Chambers dans ses livraisons de juillet (p. 75-102) et août (p. 11-22) 1745.

11 Archives de l'Académie de Lyon, Ms 268, Mémoires de l'Académie de Lyon, Correspondance académique, Tome 1, f. 250, recto-verso. La lettre est autographe, l'orthographe et la ponctuation originelles ont été respectées ; nous avons rétabli les majuscules, les traits d'unions et les espaces entre les mots. E. Badinter a publié la première partie de la lettre dans *Les passions intellectuelles. op. cit.* p. 324.

12 Archives de l'Académie de Lyon, Ms 144, f. 103r-115v. Ce document est une copie avec quelques corrections autographes.

13 Dans une lettre à Jean-Henri-Samuel Formey du 29 avril 1747, l'abbé donne quelques indications sur ceux-ci : « M. d'Alembert qui s'est chargé de la mécanique, des physico-mathématiques et de la physique particulière [...] M. Daubenton qui nous corrige l'histoire naturelle [...] mm. Sénac et Tarin,

- dont le dernier fait sous les conseils de l'autre les corrections sur les additions de l'anatomie », cité in : Badinter, *op. cit.*, p. 325-326.
- 14 Il y a un tilde sur le « c » qui indique en principe le doublement de la lettre.
- 15 Mot ajouté au-dessus de la ligne.
- 16 Mot ajouté au-dessus de la ligne.
- 17 « Juillet » initialement, correction autographe de Gua de Malves.
- 18 « Aoust » initialement, correction autographe de Gua de Malves.
- 19 « Aoust » initialement, correction autographe de Gua de Malves.
- 20 Rappelons que selon l'article 6^o du contrat du 27 juin 1746, l'abbé de Gua devait livrer au libraire « le manuscrit du premier volume en trois fois, sçavoir le premier tiers à la fin de juillet 1747 au plus tard, le second tiers à la fin d'aoust et le dernier tiers à la fin de septembre ; le manuscrit du 2^e volume au 1^{er} janvier 1748 et les manuscrits des autres volumes de 2 en 2 mois à commencer du 1^{er} mars 1748 et le volume des planches avec le dernier des volumes du manuscrit », in : May, *op. cit.*, p. 19.
- 21 Mot ajouté au-dessus.
- 22 Il y a un tilde sur le « r ».
- 23 L'auteur avait d'abord écrit à la suite « leur definition particuliere ».
- 24 Il manque un mot, probablement « faites ».
- 25 La phrase se poursuivait initialement comme suit : « cependant dans l'ordre alphabetique ».
- 26 « Seigneurs » en abrégé a été ajouté au-dessus de la ligne.
- 27 Mot ajouté au-dessus.
- 28 Pierre Tarin, docteur en médecine, (vers 1700-1761 ou 1793) rédigea de nombreux articles d'anatomie et de physiologie dans les premiers volumes de l'*Encyclopédie*. Parallèlement, il publia des traductions de Haller et ses propres travaux sur le cerveau entre 1748 et 1758. Voir F. et S. Kafker, *The Encyclopedists as Individuals : A Biographical Dictionary of the Authors of the Encyclopédie*, Oxford, Voltaire Foundation, 1988.
- 29 J. Savary des Bruslons et PL. Savary, *Dictionnaire universel de commerce*, Paris : J. Estienne, 1723-1730, 3 vol. in fol. Il en existait plusieurs éditions. Voir J.-C. Perrot, « Les dictionnaires de commerce au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1981, p. 36-67 (article repris in : *Une Histoire intellectuelle de l'économie politique*, Paris, EHESS, 1992, p. 97-125) ; F. Daumalle, *Les dictionnaires du commerce et l'évolution des formes du savoir au XVIII^e siècle*, Maîtrise d'histoire de Paris VII, 1995.
- 30 Les termes du contrat de juin 1746 (article 11) stipulaient que les libraires devaient fournir à l'abbé de Gua : « un *Dictionnaire de Trévoux*, un *Dictionnaire* de la Martinière, quatre *Dictionnaires du commerce*, un *Dictionnaire* de Moréry, un *Dictionnaire* de l'Académie Française, un *Dictionnaire* de Félibien, une *Académie des Inscriptions* entière et une *des sciences* depuis 1711, un *Spectacle de la Nature*, un *Dictionnaire des Arts*, et même autres livres autant qu'il sera possible aux dits sieurs libraires, lesquels livres leur seront rendus plus un *Dictionnaire* anglais de Chambers et celui de Harris », in May, *op. cit.*, p. 20.
- 31 Continué par Fabre et Gouget, l'édition originale (Paris, PJ. Mariette, 1691-1738) de l'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Claude Fleury comprenait 36 volumes in-quarto. Plusieurs autres éditions postérieures en étaient également disponibles.
- 32 Rappelons que le premier ouvrage de Gua de Malves, paru en 1740, fut un Usage de l'analyse de Descartes pour découvrir sans le secours du calcul différentiel, les propriétés des lignes géométriques de tous les ordres.
- 33 Notons que Diderot ne cite ni Malebranche, ni Wolff dans le *Prospectus de l'Encyclopédie* distribué par les libraires en novembre 1750.
- 34 Il y a un tilde sur le « n ».
- 35 Il y a un tilde sur le « m ».
- 36 Mot ajouté au-dessus de la ligne.
- 37 On remarquera le peu de cas de Gua fait de l'ouvrage de Harris alors même qu'il apparaît à égalité avec celui de Chambers dans les termes du contrat passé par l'abbé.

Pour citer cet article

Référence électronique

Christine Théré et Loïc Charles, « Un nouvel élément pour l'histoire de l'*Encyclopédie* : le « Plan » inédit du premier éditeur, Gua de Malves », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 39 | 2005, mis en ligne le 05 décembre 2008, Consulté le 10 février 2012. URL : <http://rde.revues.org/index320.html> ; DOI : 10.4000/rde.320

Référence papier

Christine Théré et Loïc Charles, « Un nouvel élément pour l'histoire de l'*Encyclopédie* : le « Plan » inédit du premier éditeur, Gua de Malves », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 39 | 2005, 105-122 Les auteurs remercient Mme Vidal de la bibliothèque de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon pour son accueil chaleureux..

À propos des auteurs

Christine Théré

INED - UR 11 Histoire et Populations

Loïc Charles

Université de Paris II/INED

Droits d'auteur

Propriété intellectuelle

Résumé / Abstract

Les auteurs de cet article publient un document inédit essentiel de l'histoire des origines de l'*Encyclopédie* : le *Mémoire circulaire des différentes choses que l'éditeur de l'Encyclopédie demande à ceux qui voudront bien l'aider dans cet ouvrage*, que l'abbé de Gua de Malves envoya au secrétaire de l'Académie de Lyon en 1747. À cette publication les auteurs ont ajouté celle de la lettre d'accompagnement de Gua, ainsi qu'une introduction restituant les principaux éléments du contexte de ces manuscrits.

A new contribution to the history of the *Encyclopédie* : the first editor Gua de Malves's unpublished "Plan"

This article presents an unpublished document which is crucial for the history of the *Encyclopédie*'s origins, namely the *Mémoire circulaire des différentes choses que l'éditeur de l'Encyclopédie demande à ceux qui voudront bien l'aider dans cet ouvrage* which abbé Gua de Malves sent to the secretary of the Lyons Academy in 1747. The article also provides Gua's accompanying letter and situates these manuscripts in their context.